DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

OFI INVEST ISR CROISSANCE DURABLE
PART I - CODE ISIN : FR0010753095

Ce FCP est géré par Ofi Invest Asset Management - Aéma Groupe
S.A. à Conseil d'Administration - 22, rue Vernier - 75017 Paris
Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le Service Clients au : 01 40 68 12 94 ou via l'adresse mail suivante : contact.am@ofi-invest.com ou consulter le site https://www.ofi-invest-am.com/

Ofi Invest Asset Management est agréée et règlementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF)
Les informations clés ici fournies sont exactes et à jour au 2 janvier 2023.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP »).

Durée : Ce FCP a été créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs :

- L'objectif de gestion du FCP vise à réaliser, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance au moyen d'une gestion discrétionnaire dans la sélection de titres dont les activités sont liées à des thématiques de développement durable telles que la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation des ressources de la planète ou encore l'amélioration des conditions de vie des individus.

- Afin de réaliser l'objectif de gestion, trois filtres sont appliqués à l'univers de départ comprenant à hauteur de 60% les valeurs de l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate et à hauteur de 40% celles de l'indice MSCI Europe Ex UK :

1. Exclusion entreprises sujettes à des événements très controversés, qui impactent très négativement l'environnement et/ou la société et/ou la gouvernance via le fournisseur de données MSCI ESG qui note les controverses en fonction de leur sévérité entre 0 (controverse la plus sévère) et 10 (controverse la moins sévère). Le FCP n'investira pas dans les valeurs dont le score de controverses correspond à 0 et 1.

2. Le FCP n'investira pas dans des sociétés dont l'activité relève de l'exploration-production et de l'exploitations de combustibles fossiles et dans la distribution, le transport, la production d'équipements ou entreprises de services réalisant plus de 20% de leur chiffre d'affaires dans les sociétés précitées. Le FCP n'investira pas dans les producteurs de tabac.

3. Enfin, pour renforcer son analyse le gérant de portefeuille a accès la base de données ISS-Oekom. Cette base de données fournit aux gérants des informations sur l'impact des produits et de services d'une entreprise sur les Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Le fichier fourni par ISS-Oekom contient à la fois une évaluation globale sous la forme d'un score de durabilité qui se situe entre -10 et 10, ainsi que des informations plus détaillées concernant chaque objectif de durabilité. Ainsi, le FCP n'investira pas dans les titres dont le score de durabilité est inférieur à 0.

Dans la limite de 20% maximum de l'actif, le gérant pourra sélectionner des valeurs ne disposant pas d'une note OEKOM, sous réserve d'une présentation d'un « cas d'investissement » en Comité interne dédié. Le cas présenté démontrera un fort potentiel de progression sur ces problématiques. L'intégration de la valeur en portefeuille devra être approuvée par ledit Comité.

- A travers ces trois filtres précités, l'univers d'investissement du FCP sera réduit de 20% minimum et le gérant pourra mettre en œuvre une stratégie d'investissement centrée autour de trois thèmes : la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation des ressources de la planète et l'amélioration des conditions de vie des individus.

- Dans un second temps, les gérants sélectionneront de manière discrétionnaire les titres en fonction de leur notation de controverse par MSCI et de leur score de durabilité ISS-Oekom.

Caractéristiques essentielles :

- La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

- Le portefeuille sera exposé entre 40% et 80% de l'actif net aux titres de créances et instruments du marché monétaire et entre 20% et 60% de l'actif net aux marchés actions.

- Le FCP pourra investir entre 0% et 20% de son actif net en parts ou actions d'OPC.

- La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre -1 et 8.

- Le FCP sera investi dans des titres libellés en toutes devises. Il est exposé au risque de change dans la limite de 20% de l'actif net.

Indicateur de référence :

- Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPCVM ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.

- Toutefois à titre indicatif, la performance du FCP pourra être comparée à celle de l'indice composite suivant (cours de clôture, dividendes/coupons réinvestis) :

• 60% Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate

• 40% MSCI Europe Ex UK

- Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter matériellement de la répartition de l'indicateur.

Modalités de souscription - rachat :

- L'investisseur peut demander la souscription ou le rachat de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, chaque jour de Bourse, auprès du centralisateur Société Générale S.A. (32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes - France). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11h30. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.

- La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi.

- Cette catégorie de part capitalise intégralement ses sommes distribuables.

Autres informations :

- Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés à titre d'exposition et/ou de couverture et/ou d'arbitrage et ainsi porter l'exposition du FCP au-delà de l'actif net. Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

- La performance du FCP résulte de l'encaissement des dividendes versés par les émetteurs des titres détenus, ainsi que de l'évolution de la valeur desdits titres.

- Recommandation : la durée de placement recommandée est supérieure à cinq ans. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les cinq ans.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :

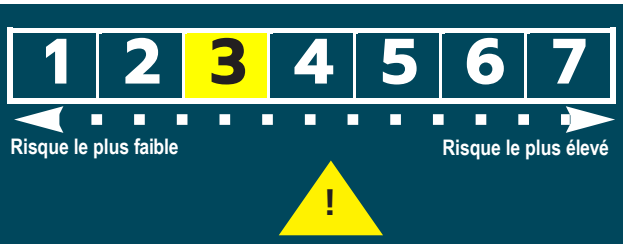

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'Indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Nous avons classé le FCP dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne.
Le FCP se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-contre en raison de la volatilité des marchés de taux et actions. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.
Les autres risques matériellement pertinents mais non repris dans l'ISR sont :
- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de contrepartie.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scenarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 5 dernières années. Les scenarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 années. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	4 977,27 €	3 589,87 €
	Rendement annuel moyen	-50.22%	-18.52%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 425,49 €	3 589,87 €
	Rendement annuel moyen	-25.74%	-18.52%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 563,66 €	14 509,27 €
	Rendement annuel moyen	5.63%	7.72%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	12 574,44 €	16 897,60 €
	Rendement annuel moyen	25.74%	11.06%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Ofi Invest Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Ofi Invest Asset Management est une Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF respectant des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Les actifs de votre FCP sont conservés par le dépositaire, de manière indépendante par rapport aux actifs d'Ofi Invest Asset Management. Ainsi, une défaillance de sa part serait sans effet sur votre investissement. Le dépositaire ne bénéficie pas d'un schéma de garantie, mais dispose de règles de ségrégation des avoirs.

Que va me coûter cet investissement ?

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- 10 000 EUR sont investis
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	276,44 €	786,49 €
Incidence des coûts annuels (*)	2.78%	1.28% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9.00% avant déduction des coûts et de 7.72% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation dans lequel le FCP peut servir de valeur de référence à une unité de compte.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 5 ans.	
Coûts d'entrée	% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	2.00% maximum*
Coûts de sortie	% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0.00%
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.53%
Coûts de transaction	% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0.25%
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0.00%

** Ne s'applique pas aux souscriptions effectuées par les fonds nourriciers dont Ofi Invest Asset Management est la société de gestion.*

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les cinq ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative au FCP, vous pouvez consulter votre conseiller ou contacter Ofi Invest Asset Management :
- Soit par voie postale : Ofi Invest Asset Management - 22, rue Vernier -75017 Paris
- Soit directement via le site internet à l'adresse suivante : contact.am@ofi-invest.com

Autres informations pertinentes

Dépositaire : Société Générale S.A
Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) ainsi que les informations relatives aux autres catégories de parts peuvent être adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Ofi Invest Asset Management
Service Juridique
22 rue Vernier -75017 Paris - France

Les données relatives aux performances passées présentées sur 5 ans ainsi que les calculs des scenarios de performance passées sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am/produits